L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 20 JUILLET 1878. 51me Année

DUFOUR & LIMET, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI 20 JUILLET 1878.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Spear, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale entre Canal et Douane—Grande vente de propriétés de valeur, vacantes et améliorées, dans le 2d district.

Par D. E. Morphy & Son sur la Levée, au pied de la rue Gravier.—500 sacs [illegible].

Malts! Malts!—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

Le discours de Lord Beaconsfield.

La plus grande affaire maintenant en Europe et celle dont on parle le plus, n'est pas la fête nationale qui a eu lieu le 30 juin à Paris, bien que cette fête, de l'aveu universel, ait été la plus belle qu'on ait jamais vue dans une capitale d'ailleurs qui sait combiner ses fêtes et les organiser de manière à éblouir l'imagination et à laisser de bien loin en arrière toutes les autres capitales qui voudraient essayer d'en faire autant; la plus grande affaire dont on parle le plus en ce moment, disons-nous, n'est pas cette démonstration nationale, mais bien le discours que Lord Beaconsfield vient de prononcer à la Chambre Haute du Parlement Anglais. Lord Beaconsfield triomphe, cela est certain, mais il ne faut pas perdre de vue que la meilleure raison de ce triomphe est le rétablissement de la paix. Le monde était fort inquiet et dans ce monde il faut compter avant tout les capitalistes qui ont prêté tant d'argent à la Turquie et qui, pendant un instant, ont pu douter qu'il restât sur les bords du Bosphore quelque chose d'assez national pour représenter une ombre de responsabilité financière. En effet, la Turquie n'existant plus, il n'y avait plus de dette; on ne peut rien demander au néant. Toutes les créances étaient annulées et tous les emprunts à gros intérêts étaient effacés.

Lord Beaconsfield a mis fin à ce danger si redoutable. Non seulement il laisse une Turquie debout, mais encore une Turquie avec tous les engagements financiers qui l'écrasaient. Il faudra que la Turquie paye de concert avec les provinces qu'elle a perdues. Ainsi les titres des créanciers de la Porte se sont améliorés par la division, chaque section indépendante devant payer une partie proportionnelle de la dette. La Turquie, a dit Beaconsfield dans son discours à la chambre des Lords, perd le tiers de son territoire, mais il lui reste encore 60,000 milles carrés et une population de 6,000,000. L'orateur s'est bien gardé de rappeler qu'autrefois, c'est-à-dire avant les invasions périodiques de la Russie, cette population s'élevait à près de 14 millions dont plus de 6 millions de Musulmans en Europe seulement. Depuis ces invasions, la Turquie a perdu successivement la Buckovine, la Moldavie, la Valachie, la Bessarabie, la Servie, la Bosnie, l'Herzégovine, un morceau de territoire et deux villes que le traité de Berlin a adjugés au Montenegro, et en outre toute la [illegible], sans compter la Morée que le [illegible] de Beaconsfield, de [illegible] la Russie et la France, en [illegible] l'autorité de la Porte, à une [illegible] doute où les Anglais ne voy[illegible] si fin qu'aujourd'hui.

Quelle [illegible] alors, et combien la [illegible] Porte aujourd'hui [illegible] pour [illegible] des [illegible] Grecs n'étant pas [illegible] de contester pas la [illegible] pour payer des [illegible] dont la Porte a [illegible] grand [illegible] et pour elle-même et pour ses [illegible] Lord Beaconsfield entend [illegible] cette [illegible] irréparable, [illegible] il prétend avoir, du moins, [illegible] la Turquie en lui conservant 60,000 milles carrés et 6 millions de population en Europe. [illegible] un peu de chose et de [illegible] lui [illegible] dans quelque [illegible]? On [illegible] les [illegible] de Constantinople [illegible] ou des [illegible] encore [illegible] des questions [illegible] quand les soldats de Mahomet II [illegible] les faubourgs. Dans quel [illegible] si les Ulémas veulent [illegible] appliquer les préceptes du Coran, il [illegible] s'ils le fussent sur l'autre rive du Bosphore, à Scutari, ou plus loin dans l'Asie Mineure, à Bergame ou à Smyrne. L'île de Chypre au pouvoir des Anglais n'en garantit pas la Porte. La fin de son campement en Europe est prochaine, et rien ne peut l'empêcher.

Tout est donc provisoire dans les arrangements conclus au traité de Berlin. Tout est [illegible] provisoire [illegible] jamais, cela [illegible] d'Orient, en ce qui concerne les restes de l'empire ottoman en Europe, est toujours ouverte. Aussi Beaconsfield n'a-t-il pas tâché de démontrer la force du traité. Et comment l'aurait-il essayé puisqu'il avoue lui-même qu'il ne lui reste plus qu'une population de six millions, parmi lesquels il faut compter encore deux millions de Grecs. Si dans un demi-siècle, la Turquie a perdu plus de la moitié de son domaine européen, comment avec beaucoup moins de ressources pécuniaires pourra-t-elle se maintenir sur le territoire qui lui est laissé?

La Bulgarie sera inévitablement mécontente de la suzeraineté qui pèse sur elle et du tribut qu'il lui faudra payer en même temps qu'une partie proportionnelle de la dette; la Roumélie Orientale sera mécontente de n'avoir pas été traitée comme la Bulgarie dont l'autonomie est [illegible] Europe; la [illegible] aura [illegible] pour ce [illegible] lui a enlevé sans [illegible] compensation; le Monténégro, qui n'a presque [illegible] été [illegible] quart de ce à quoi il avait naturellement droit; la Grèce dira qu'on n'a pas fait le moindre cas de ses prétentions, bien qu'elle eût des armées assez fortes pour donner le coup de pied de l'âne; l'Epire et la Thessalie aspireront à devenir pour le moins ce qu'est aujourd'hui la Roumélie Orientale avec une souveraineté administrative; et la Crète, où il y a beaucoup d'Européens de l'ouest, entretiendra toujours une agitation dangereuse.

Toutes ces populations feront cause commune à un moment donné et se rappelleront que si elles ont progressé dans leur marche révolutionnaire, ce n'est pas à l'Angleterre qu'elles le doivent, mais à la Russie, à la Russie seule. [illegible] rappelleront [illegible] que la Russie est l'unique puissance qui n'ait [illegible] avec la [illegible] à Navarin. C'est pour cela que tant qu'il y aura un Turc ou un musulman sous la calotte du ciel européen les populations dont nous parlons feront alliance avec la Russie pour le refouler en Asie.

Les mêmes [illegible] contre la Porte [illegible] que jamais et le traité de Berlin les a rendus plus redoutables par l'affaiblissement de la puissance contre laquelle ils sont toujours dirigés. Cet affaiblissement et l'admission par l'Europe de l'indépendance des plus importantes provinces turques n'engagent [illegible] pas comme la situation de la politique russe. Comme dans que ces provinces à la Russie [illegible] mais on fait plus, on confirme les résultats de la guerre, et c'est comme si l'on disait à la puissance qui l'a faite et qui en est sortie victorieuse: vous avez bien fait de la faire sinon pour vous, tant pour les autres, et une grande partie de ce que vous avez conquis ne retournera jamais à la puissance qui en jouissait suivant le droit européen. Un autre droit est substitué aujourd'hui et dans cette substitution nous avons eu égard à vos efforts et tenu compte du succès de vos armes.

On ne peut voir autre chose que cela dans le traité de Berlin; c'est une partie remise pour la Russie, pour la Russie qui la recommencera certainement aussitôt qu'elle aura rétabli l'ordre dans ses finances un peu dérangées par les grands frais que cette guerre lui a coûtés.

Ainsi comme en 1856, comme en 1856, c'est une halte dans la politique russe que ce dénouement imposé par le traité de Berlin, mais une halte avec la reconnaissance indirecte par l'Europe du droit de la Russie à guerroyer contre la Porte pour la libre disposition [illegible] orientale du canal de Constantinople. Les musulmans, qui sont fatalistes, doivent commencer à croire que cela est écrit et qu'il faut que cela se réalise.

Nous ne pouvons supposer qu'il y ait un seul homme d'Etat anglais qui ne tire du traité de Berlin les conséquences que nous en tirons nous-même. Le vice évident de ce traité est de dépouiller une Puissance dont l'existence, à ce qu'il paraît, fait besoin à la politique anglaise. En affaiblissant cette Puissance, comment espérer qu'elle en sera plus forte pour défendre à l'avenir les possessions qui lui restent? Un pareil espoir serait absurde. Mais Lord Beaconsfield s'est bien gardé d'envisager la question sous ce point de vue. Il a laissé l'avenir de côté, et s'est borné avec une immensité de lieux communs, à célébrer le rétablissement de la paix, et il l'a fait dans un discours qui a paru suffisant aux uns, tous les hommes timides et principalement tous les banquiers et capitalistes qui recherchent de gros intérêts même en prêtant aux gouvernements menacés de ruine et qui croulent. En réalité, combien vaut ce discours? Il vaut bien peu.

VOYEZ! VOYEZ! VOYEZ! — $1 25, $1 25, $1 25, $1 25, $1 25, $1 25, $1 25, $1 25 pour des bottes claquées pour dames à l'ETOILE ROUGE.

NEW ORLEANS AND MOBILE RAILROAD.—Le touriste qui prend le dimanche le train d'excursion du chemin de fer de Mobile rendant fort difficile la vente des billets, l'administration a décidé que l'on pourrait désormais se procurer des tickets, pendant toute la journée de samedi, au bureau de la rue du Camp, coin Commune, et le dimanche matin, comme de coutume, à la gare. Voir l'annonce.

LE NATCHEZ.—Le capt. Tom Leathers voulant faire subir au steamer Natchez des réparations complètes vient de le retirer du service de la ligne entre la Nlle Orléans et Vicksburg, et le remplace par le beau bateau à vapeur "Yazoo Valley" qui est commandé par le capt. Frank Hook, Jne, assisté de M. Ant. Roland qui s'occupe des affaires du bureau. Cet arrangement intérimaire ne peut manquer de convenir aux expéditeurs et aux voyageurs de la côte.

Descendez le dimanche au "Montrose House" à Biloxi.

LES FUNÉRAILLES DE LA REINE D'ESPAGNE.—Nous empruntons à l'Indépendance belge le récit des funérailles de dona Mercédès.

La messe des morts fut célébrée dans la salle dite des Colonnes. C'est de là que, vendredi matin, partit le cortège funèbre.

La bière fut descendue portée à bras par les officiers de la maison de la reine; elle fut ensuite déposée dans un char funèbre, dont les parois de cristal laissaient apercevoir le cercueil couvert de drap d'or et orné d'une grande croix. Sur le devant du char, une large couronne en or. Huit chevaux noirs panachés et couverts de riches harnais traînaient le char.

Une batterie d'artillerie, avec ses quatre pièces roulant de front, ouvrait le cortège. Puis venaient un régiment de ligne dont la musique jouait une marche funèbre, précédant des palefreniers, écuyers et serviteurs du palais en costumes de gala. D'autres serviteurs en livrée royale et poudrés conduisaient les chevaux de la reine.

L'étendard de la Confrérie royale était porté devant la croix de la chapelle. Les aumôniers, les enfants de chœur et les musiciens marchaient derrière. Puis venaient les gentilshommes, les majordomes de semaine, huit grands d'Espagne la tête nue, quatre gardes du corps à cheval et enfin le char. A ses côtés marchaient des gentilshommes du palais, les chefs de l'escorte, la première autorité militaire de la capitale et des domestiques en livrée.

Derrière le char marchaient le ministre de la justice, le cardinal grand aumônier, le marquis de Santa Cruz, qui, lesquels devaient accompagner le corps jusqu'à l'Escurial. Les gardes à cheval fermaient le cortège avec le régiment des hussards de la princesse derrière un carrosse tiré par huit chevaux blancs, superbes andaloux richement caparaçonnés. On dit que plus de cent mille personnes ont assisté au passage du cortège.

A $2 00, à $2 00, à $2 00 on a une jolie paire de bottes en peau, pour dames, à l'ETOILE ROUGE.

Bon logement et excellente pension au "Montrose House," à Biloxi.

On télégraphie de Paris au *Herald*:

Paris, 14 juillet—L'escalier que l'on a construit dans la tête de l'immense statue de Bartholdi destinée au port de New York est à peu près terminé. Les réactionnaires expriment par dérision l'espérance qu'on pourra bientôt voir [illegible] la liberté [illegible] le monde.

Les expériences du téléphone entre l'Exposition et Versailles ont continué cette semaine. Elles ont eu un véritable succès. Le travail fait sur l'instrument de Gray a prouvé que l'on pouvait envoyer tous les messages à l'aller et au retour sur le même fil. Le peuple français commence à penser que les savants américains ont peut-être une certaine valeur.

Le genre en ce moment à l'Exposition est de prendre sa collation dans un [illegible] américain. C'est assez agréable pour ceux qui veulent manger et [illegible].

Les fêtes continuent sans relâche depuis l'ouverture de l'Exposition. Parmi celles de cette semaine, il faut signaler le grand dîner de lundi chez le secrétaire de légation Hitt et celui offert par M. Canfield [illegible] près de Paris, au commissaire McCormick, à M. Goshorn et à plusieurs Français de distinction. Mardi, un dîner a été donné au café Riche par M. Hotchkiss en l'honneur de Stanley et de plusieurs attachés militaires étrangers. Mercredi, un autre dîner a été donné à Stanley par le baron Gudin. Un fait intéressant à noter est que le baron Gudin a servi dans sa jeunesse comme midshipman dans la marine américaine.

—Un des expérimentateurs les plus hardis en matières d'aérostation, M. Nicolas Petin, vient de mourir, à Saint-Ouen, âgé de 65 ans. Il avait fait de nombreuses ascensions, dans un but scientifique, aux Etats-Unis et au Brésil, et s'était livré, avant les Américains, à l'étude des propriétés physiologiques des couleurs, et en particulier de la couleur violette. M. Nicolas Petin appartenait à [illegible] constructeurs de ce [illegible].

[M. Petin fit une grande ascension à la Nlle-Orléans il y a environ vingt-cinq ans. Il prétendait avoir découvert le secret de la navigation aérienne.]

L'établissement populaire de Biloxi, le "Montrose House."

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

On nous prie d'annoncer que M. le secrétaire de l'Athénée a reçu deux manuscrits pour le concours ouvert jusqu'au 31 octobre, l'un portant cette devise: "*Le travail civilise l'homme;*" l'autre celle-ci: "*Labor improbus omnia vincit.*"

Afin de faciliter tout le monde et principalement ceux qui partent pour les villes de bain, et qui veulent faire des acquisitions avant les grandes chaleurs, et au moment de s'embarquer, M. Durieu annonce au public que son établissement, l'ETOILE ROUGE, sera ouvert, pour la vente, dès 6 heures du matin. Clôture à 8 heures du soir, dimanches compris.

Descendez le dimanche au "Montrose House" à Biloxi.

C'est fabuleusement bon marché: une paire de bottes claquées, pour dames, à $1 25 à l'ETOILE ROUGE.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 20 juillet. — [illegible] du sud. Le baromètre et le thermomètre resteront stationnaires.

Température du 19 juillet 1878. Thermomètre de C. DUHAMEL, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	79	26
Midi	88	31
3 P. M.	90	32
6 P. M.	86	30

Départ par la ligne de Mobile.—H Brown, New York; Mme Wm Walker, Chutes du Niagara; J D Rauss et famille, do; John Schwetzer et femme, Europe via New York; E M de la Grange et femme, [illegible]; Thos Pickles et femme, miss Pickles, Waukesha, Wis; A L Rodarges, Europe via New York; E F Swan, Europe via New York; [illegible], Chattanooga, Tenn; Taylor Webster, Waukesha, Wis; H Billard, Europe via New York; Henry Closterman, do; L R Upton, Memphis; C J Waller, St-Louis; C M Cone, do; C B Chapman, Leadville.

Procès en réduction d'assessement.—Levy Wallstein, de New-York, a déposé devant la Sixième Cour de District, une pétition représentant qu'il est le propriétaire de la maison en briques, à trois étages, No 141 rue du Canal, en cette ville, formant l'angle des rues Canal et Bourbon; que la dite propriété a été assessée sous la loi de 1877 à la valeur de $50,000, lequel assessement est de beaucoup au-dessus de sa valeur réelle, qu'il est arbitraire, injuste et qu'en dépit de ses instances il n'a pu obtenir de réduction; en conséquence, le pétitionnaire demande à la cour d'ordonner que des arbitres soient nommés pour décider la question.

Les petits marchands.—On a fait une croisade contre les petits marchands qui vendent des fruits, des sucreries et des gâteaux sur les banquettes, et ils expriment de vives plaintes. Il est certain que les faire déguerpir de là c'est leur enlever leur gagne-pain. Si l'on persiste dans cette rigueur à leur égard on ne fera qu'augmenter le nombre des pauvres. Les grands marchands ne s'opposent pas non plus à ce que ces petits revendeurs de fruits et de gâteaux se placent quelque part sur la voie publique pourvu qu'ils ne gênent pas la circulation.

Ce qu'ils veulent qu'on interdise c'est l'établissement des colporteurs de merceries sur les trottoirs ou dans les rues, car ceux-là font réellement concurrence à leurs affaires et les ruinent. Personne, en conséquence, ne blâmerait l'administrateur des améliorations s'il permettait de nouveau à ces trafiquants de vendre des comestibles de fantaisie sur les banquettes. Ils sont, ce nous semble, si pauvres que la loi ne saurait les atteindre.

La maison d'école de Madison.—L'incendie de cette maison d'école paraît avoir causé un grand émoi au personnel enseignant qui y est attaché. Qu'arriverait-il, grand Dieu! si les enfants du quartier étaient privés d'école un ou deux mois de plus que le temps des vacances! ce serait la fin du monde et il faut aviser à prévenir ce grand malheur. C'est facile. Le plan, étant le même pour toutes les écoles, ne doit pas être difficile à faire. Il n'y a pas même de plan à tirer. Il suffit d'annoncer que la ville veut construire en tel endroit un édifice de bois pareil à tel autre, et que le contrat en sera adjugé à l'entrepreneur qui demandera le moins d'argent et le moins de temps, et dès le jour même de l'apparition de l'annonce, M. McCaffrey recevra quarante offres d'entrepreneurs s'engageant à livrer l'édifice pour la fin de septembre.

Première Cour de District.—Charles Johnson et Scandenis Jones ont été condamnés à deux ans de travaux forcés.

Joseph Desales et Baptiste Phile, à 6 mois de travaux forcés au pénitencier.

Paragraphes.—Nous avons encore un cas d'insolation à signaler. Hier, à onze heures du matin, une fille de couleur, Susie Owen, est tombée rue du Canal, près la levée, atteinte d'un coup de soleil.

—Une jeune fille âgée de 22 ans se nommant Catherine Baker, a attenté à ses jours, hier, à quatre heures de l'après-midi, en se jetant au fleuve, en face de la rue Esplanade. L'agent de police Pratts qui avait épié ses mouvements, a pu arriver à elle assez à temps pour la saisir et la retirer de l'eau. Conduite à la station de police au 5me précinct, la malheureuse jeune fille a été pressée de questions, mais rien n'a pu lui faire rompre le profond silence dans lequel elle s'était renfermée. On ignore donc la cause de cet acte de folie.

—J. Olivera, propriétaire d'un petit magasin de fruits, au No 134 de la rue Carondelet, s'est blessé accidentellement à la main, hier, en nettoyant une arme à feu.

—Le pont à l'angle des rues Lafayette et Peters, est dans un mauvais état, et pourrait fort bien être la cause d'un accident si la ville tardait à lui faire subir les réparations voulues.

—Un mur en briques, rue des Dryades No 94, menace de tomber d'un moment à l'autre, et met en danger la vie des passants.

—L'agent de police Nixon a tué, hier, un chien qui était tombé dans une chaudière contenant de l'huile bouillante. Un mal pour un bien!

—La séance du Bureau des Commissaires de Police a eu lieu hier soir, sous la présidence de l'honorable Ed. Pilsbury, maire. Sauf quelques amendes imposées aux officiers trouvés en défaut dans l'accomplissement de leurs devoirs, rien ne s'est fait qui mérite mention.

—A sa dernière séance, le Comité de Paroisse a décidé qu'une nouvelle élection pour président du club central et délégués au Comité de Paroisse, aurait lieu dans la 14me ward [illegible] après de longs débats, que l'assemblée a adopté cette mesure. Le comité chargé de la vérification des lettres de créances a soumis deux rapports, un de la majorité et l'autre de la minorité de ses membres. Le premier de ces rapports porte qu'il y a eu fraude en ce qu'on a trouvé dans une boîte 456 bulletins, 227 pour M. Rivet et 229 pour M. Arnaud, lorsque les registres n'accusaient que 394 votes. Dans l'autre boîte, il y avait 380 bulletins, 194 pour M. Rivet et 186 pour M. Arnaud, tandis que d'après les registres il ne devait y en avoir que 327.

Dans le cas des 14e ward, les délégués du ticket Ferguson ont été déclarés élus.

—Le théâtre de l'Opéra est en voie de réparation depuis hier. Devant le café de M. Achille Lafon, un immense échafaudage a déjà été dressé, et ce matin les badigeonneurs se mettront activement à l'ouvrage. A l'intérieur comme à l'extérieur les réparations doivent être complètes: les draperies des loges seront renouvelées, les peintures à l'huile retouchées et les sièges rembourrés.

Si vous voulez faire de bonnes affaires, allez à l'ETOILE ROUGE, coin Douane et Bourbon.

L'établissement populaire de Biloxi, le "Montrose House."

Entre deux gentilshommes à la tire:

—Dis donc, Jules, combien as-tu payé ton chapeau?

—Je ne sais pas; quand je me le suis payé, il n'y avait personne dans le magasin.

LE SOUS-COMITÉ D'ENQUÊTE DU CONGRÈS.

QUINZIÈME SÉANCE.

Vendredi, 19 Juillet.

La séance est ouverte à onze heures. MM. Stenger, Cox et Blackburn sont présents.

TÉMOIGNAGE DE M. WILLIAM M. AIKEN.

Le témoin habite la Nlle-Orléans depuis onze ans; il est employé du gouvernement fédéral depuis 1868; il a travaillé dans les bureaux de l'auditeur et dans ceux du commissaire priseur.

Il a été remplacé, le 31 août, par M. Ben. Bloomfield, et on lui a donné une autre place, à la douane, le 5 du courant.

Il connaît M. Wm. Simpson, qui lui a montré la lettre qu'il adressait au président Hayes au sujet de l'argent qu'un membre du returning board avait exigé et reçu avant de signer les *returns* de l'élection.

M. Stenger—N'êtes-vous pas la personne qui a fourni le renseignement à M. [illegible]?

R.—Non, monsieur.

[illegible] parce que le "collector" ignorait sa recommandation. M. Aiken travaille dans les bureaux du sous-architecte, lesquels sont indépendants de ceux du collecteur.

M. Stenger—Si vous étiez, comme M. Smith, collecteur de la douane, et si l'on vous demandait une liste complète des employés de la douane, quelle liste donneriez-vous?

R.—Une liste de ceux que j'ai le droit de désigner.

M. Stenger—C'est M. Smith qui désigne les employés de la douane, n'est-ce pas?

R.—Oui, monsieur.

M. HILL, SERGENT-D'ARMES DU COMITÉ, déclare qu'il s'est rendu, hier soir, chez M. Tomlinson, premier commis de la douane; qu'il a appris, de la femme de M. Tomlinson, que celui-ci était parti, par un garde-côtes de la douane, pour Mobile ou Biloxi. Mme Tomlinson ne sait pas quand il sera de retour.

M. Stenger—Mme Tomlinson vous a-t-elle dit que son mari fût malade?

R.—Non, monsieur.

TÉMOIGNAGE DE M. MORRIS MARKS.

M. Marks a résidé à Donaldsonville et a rempli les fonctions de juge de district de St-Jacques. Il est, aujourd'hui, percepteur du revenu intérieur. Il est entré en fonctions le 1er juillet.

Il a fait la connaissance de James E. Anderson peu après que celui-ci eût abandonné West Feliciana. Il l'a rencontré à Washington, dans le courant de l'hiver de 1876-1877; il l'y a vu en février, mars et avril derniers. M. Anderson n'était pas à Washington quand le témoin y arriva.

M. Stenger—Ne l'y fîtes-vous pas venir?

R.—Je lui fis dire que s'il désirait y venir je me chargerais de ses frais de voyage. Je lui fis envoyer des passes par l'entremise d'une autre personne. M. Anderson était à Philadelphie.

M. Stenger—Quel intérêt aviez-vous à le faire venir à Washington?

R.—Aucun; il y venait souvent par plaisir.

M. Marks n'était pas ami intime de M. Anderson.

M. Stenger—Pourquoi, alors, lui envoyiez-vous des passes?

R.—Je le ferais pour n'importe quelle connaissance.

Le témoin chargea M. A. B. Sloanaker d'expédier les passes.

M. Stenger—M. Sloanaker est-il attaché à des compagnies de chemin de fer?

R.—Non, monsieur; c'est un *lobbyist*—cabaleur de congrès; il est à Washington depuis un an.

M. Marks rencontra M. James E. Anderson, un matin, après le déjeuner; M. Anderson lui exprima le désir d'aller voir un cousin à la trésorerie et le pria de l'y accompagner. Le témoin lui donna rendez-vous à Willard et, de là, fut avec lui à la sous-trésorerie. M. Anderson demanda au témoin ce qu'il fallait faire; "conseillez-moi, ajouta-t-il; je suis toujours républicain. Ne croyez-vous pas qu'il convient que j'aille voir M. John Sherman." Le témoin refusa d'abord de le présenter au ministre des finances; il ne désirait pas donner lieu à des commentaires, mais ayant rencontré M. Michael Hahn, celui-ci l'ayant prié d'accompagner M. Anderson et s'étant engagé à venir avec eux, le témoin, MM. Anderson et Hahn se rendirent, ensemble, aux bureaux de M. Sherman. M. Sherman consentit à recevoir M. Hahn, mais refusa positivement de recevoir M. Anderson, qu'il qualifia de *scoundrel* et qu'il déclara n'avoir jamais vu. M. Marks lui fit observer qu'il n'y avait pas d'inconvenance à recevoir, en présence de témoins, M. Anderson, qui sollicitait une entrevue. M. Sherman pria M. Marks d'aller consulter là-dessus M. Shellabarger, avocat de M. Sherman; M. Shellabarger, après avoir réfléchi un instant, dit: "je n'y vois aucun inconvénient, pourvu que ce soit en présence de témoins; il faut entendre M. Anderson; j'ai, d'ailleurs, envie de le voir." MM. Hahn et Anderson, qui attendaient dans la salle du sous-trésorier, entrèrent dans celle de M. Sherman, après que celui-ci, M. Shellabarger et le témoin s'y fussent installés. Durant les cinq premières minutes, le silence fut profond, on eût cru assister à une réunion de *quakers*. Au bout des cinq minutes, M. Sherman, s'adressant à M. James E. Anderson: "m'avez-vous jamais vu", lui dit-il; "oui, répondit M. Anderson, au restaurant de M. Moreau, où vous causiez avec M. Stoughton; je me présentai à vous en vous disant que j'étais M. Anderson. "M'avez-vous jamais vu après cela", continua M. Sherman; "oui, lui répondit M. Anderson, chez vous, où j'étais allé vous demander de m'aider à obtenir une place et où vous m'avez reçu très brusquement". M. Sherman s'étant retourné du côté de M. Shellabarger pour causer avec lui, M. Anderson prit son chapeau et dit à M. Sherman: "je ne suis pas venu ici de mon gré; si vous ne désirez pas me voir, je me retirerai." Le témoin dit à M. Anderson: "vous êtes coupable d'un mensonge si vous prétendez avoir été amené ici contre votre gré;" M. Anderson répondit: "juge, qu'il n'y ait pas de différend entre nous," et il sortit.

M. Stenger.—Songiez-vous à une entrevue entre MM. Sherman et Anderson quand vous envoyâtes des passes à celui-ci?

R.—Non, monsieur.

Nous allions oublier de mentionner le fait que le général Busey, que le témoin avait rencontré avant de rencontrer M. Hahn, avait exprimé l'opinion qu'il n'y avait pas d'inconvenance à présenter M. Anderson à M. Sherman.

M. Stenger.—Que dit M. Shellabarger à M. Sherman avant l'entrée de MM. Hahn et Anderson?

R.—Qu'il n'y avait pas d'inconvenance à recevoir M. Anderson en présence de témoins.

M. Stenger.—Est-ce là tout?

R.—Oui, monsieur.

M. Stenger.—Combien de temps l'entrevue dura-t-elle?

R.—Un quart d'heure ou vingt minutes.

M. Stenger.—Accompagnâtes-vous M. Anderson dans la rue?

R.—Non, monsieur. Je restai dans la salle et m'excusai auprès de M. Sherman de lui avoir présenté un semblable individu et d'avoir insisté sur une réception.

M. Marks répète une conversation qu'il eut, en janvier, à Donaldsonville, avec Mme veuve Weber et dans le cours de laquelle Mme Weber lui dit que Mme Jenks, qu'elle qualifie de folle, était venue chez elle et l'avait importunée au sujet d'un papier dont la découverte, dit-elle, ferait leur fortune à toutes deux. "Pour me débarrasser d'elle, continua Mme Weber, je parcourus, en sa présence, tous les papiers de mon mari et lui donnai la preuve que le document qu'elle cherchait n'existait pas". Mme Weber offrit au témoin de lui livrer un certificat déclarant le fait; elle se disposait, à une seconde entrevue, à l'écrire, mais M. Weber pensa qu'il valait mieux éviter la publicité. "Je connais Mme Weber depuis son enfance", dit M. Marks en terminant cette partie de sa déposition.

Le témoin était un des électeurs présidentiels républicains. Il ne se rappelle pas combien de certificats il a signés le premier jour de la réunion du collège électoral.

M. Stenger.—Savez-vous le nombre de certificats que fixe la loi?

R.—Non, monsieur.

Le témoin reconnaît les signatures. C'est à la Nouvelle-Orléans qu'il apprit le défaut de forme qui existait dans les certificats. Le témoin ignore si M. Thomas C. Anderson s'est jamais rendu à Washington en qualité de porteur des premiers certificats; il ignore la date de son retour; il ignore si c'est avant ou après son retour qu'il fut question de l'erreur.

M. Stenger.—Est-ce une, deux ou trois semaines après la réunion du collège?

R.—Je ne peux répondre positivement. Je crois que c'est une, deux ou trois semaines après la réunion.

M. Marks ne se rappelle pas si les noms des électeurs figuraient sur les enveloppes des premiers certificats.

M. Stenger passe les seconds certificats au témoin, qui y reconnaît sa signature. Le témoin ne peut rien dire quant à la présence des signatures sur les enveloppes.

M. Stenger—Comment êtes-vous venu à signer les seconds certificats?

R.—Je rencontrai, dans la rue Royale, M. Sheldon, qui m'informa du défaut de forme. Je signai au bureau de M. Kellogg. Je ne vis pas M. Thomas Anderson ce jour là. M. Conquest Clark, secrétaire de M. Kellogg, n'était pas au bureau. Les certificats étaient sur une table.

M. Stenger—Quelle est la date de la signature?

R.—Je ne m'en souviens pas.

Le témoin ne se rappelle pas avoir vu [illegible] de M. Kellogg. Il ne [illegible] donner ni le jour ni le mois de la signature des certificats. Il ignore si c'est M. Hill qui fut le porteur des seconds certificats.

Répondant aux questions de M. Blackburn, M. Marks déclare qu'à sa seconde entrevue avec Mme veuve Weber, la conduite et le maintien de M. E. L. Weber le portèrent à croire qu'en amenant Mme Weber la présence, à Washington, d'une femme qui prétendait avoir un papier [illegible] il avait gêné M. E. L. Weber [illegible] de la femme.

M. Blackburn.—A la seconde entrevue, la conduite de Mme Weber vous porta-t-elle à croire que M. E. L. Weber s'était opposé à ce qu'elle vous donnât la lettre déclarant que le papier n'existait pas?

R.—Oui, monsieur.

M. Blackburn.—Est-ce l'empressement avec lequel Mme Weber alla chercher le papier et l'encre qui vous porta à croire cela?

R.—Non, monsieur, mais toute la conversation qui eut lieu, ensuite, [illegible] James E. Anderson [illegible] de prétendre [illegible] chez Shellabarger?

R.—Les journaux de Washington avaient déjà annoncé que M. Shellabarger était l'avocat de M. Sherman.

M. Blackburn.—Avez-vous dit à plusieurs personnes, à Washington, que vous n'aviez pas été chez M. Shellabarger?

R.—Je ne m'en souviens pas. J'ai pu le dire pour me débarrasser de reporters, entre autres celui du *Post*.

M. Blackburn—Etes-vous sûr de n'avoir pas dit à quelqu'un que vous aviez reçu, de M. Shellabarger, une lettre déclarant que vous n'étiez pas venu chez lui?

R.—Je ne m'en souviens pas; j'ai pu le dire pour me délivrer des importunités de reporters, mais si je l'ai dit, c'est une erreur.

Le témoin résidait à Donaldsonville à l'époque de son entrevue avec Mme veuve Weber.

M. Cox—Etes-vous allé d'ici à Donaldsonville dans le but de découvrir s'il y avait, chez Mme Weber, une lettre de M. John Sherman à MM. Anderson et Weber?

R.—Non, monsieur.

Le témoin répond qu'il ne savait rien [illegible] seconds certificats [illegible] il signa les seconds certificats des électeurs présidentiels, mais qu'il pourrait l'indiquer en consultant le registre de l'hôtel où il logeait.

M. Blackburn—Ne saviez-vous pas que les fréquentes visites de M. James E. Anderson à Washington se rattachaient à la candidature de M. Darrall au poste de collector de la douane de la Nlle-Orléans?

R.—Oui, monsieur.

M. Marks dit que l'impression que produisit sur lui son entrevue avec M. Weber, le 6 février 1878, fut que ceux-ci essayaient d'obliger M. Sherman à leur donner quelque chose.

M. Blackburn.—Pourquoi, alors, avez-vous adressé à M. E. L. Weber, à la date du 27 mai 1878, Washington City, une lettre dans laquelle vous lui demandez une liste des témoins qu'il conviendrait de sommer, et la transmission de la liste à M. Shellabarger ou à M. Wilson; dans laquelle vous lui dites que [illegible] seront certainement sommés comme témoins; que Minnie (Mme Weber) aura la place qu'elle sollicite—celle de *post-mistress*, maîtresse de poste, de Donaldsonville; que vous êtes fatigué [illegible] et que vous avez obtenu ce que vous sollicitiez?

R.—Je soupçonnais M. E. L. Weber, non pas d'être capable de contredire ce qu'il avait déclaré, mais de chercher à se faire donner quelque chose.

M. Blackburn.—Est-ce là votre explication?

R.—Oui, monsieur.

M. Blackburn lit une lettre de M. E. L. Weber, en réponse à celle de M. Marks, lettre datée du 1er juin et dans laquelle M. Weber parle de la difficulté d'avoir des témoins à East et West-Feliciana à cause de la dure expérience qu'ils avaient acquise; annonce que sa belle-sœur, Mme veuve Weber, ne cherche pas de place, et que quant à lui, M. L. Weber, il ne conviendrait pas qu'il sollicitât [illegible] dans les [illegible] actuelles.

M. Blackburn—Pourquoi assuriez-vous que Mme Weber obtiendrait la place de maîtresse de poste [illegible]?

R.—Sur la promesse de M. Kellogg.

M. Blackburn—Sur quoi la demande de Mme Weber était-elle basée?

R.—Sur l'assassinat de son mari, qui avait été forcé de s'enfuir et l'avait laissée sans moyens d'existence.

M. Blackburn.—Le maître de poste de Donaldsonville — M. Fobbs, membre de la Législature — cesse d'exercer ses fonctions en 1876, d'après votre propre déposition; M. Weber fut assassiné en 1877.

(Hilarité générale.)

R.—Je ne suis pas sûr des époques. Vous essayez, M. Blackburn, de rendre mon témoignage ridicule.

M. Blackburn—Vous vous trompez, monsieur; votre témoignage ne sera ridicule qu'autant que vous le rendiez tel.

M. Blackburn—Ne fûtes-vous pas surpris en recevant la lettre dans laquelle M. E. L. Weber vous disait que sa belle-sœur ne sollicitait aucune place; que quant à lui, s'il en acceptait une, on pourrait le soupçonner d'avoir cédé à des influences qui ne sont pas avouables?

R.—Oui, monsieur, je fus très surpris.

Le comité s'ajourne à ce matin, samedi, à dix heures et demie.

C'est la première fois! C'est la première fois que l'on vend des bottes claquées pour dames à $1 25 la paire.

Bon logement et excellente pension au "Montrose House," à Biloxi.

—Voici, dit le *Figaro*, la note d'hôtel présentée au Schah de Perse, à Fontainebleau. Elle s'élevait à 14,900 francs. Mais, après de longues négociations, elle fut réduite à 7,500 francs. Voici un petit extrait de cette note; nous en garantissons l'authenticité:

Fleurs	1,500 fr.
20 Poulets	400
1 Cigare	5
4 Chambres	100
2 Boîtes de cigarettes	50
12 Pêches	120
1 Melon	60
3 Voitures	800

D'après ce menu, on peut juger du reste.

UNE BOISSON DIVINE.—Un litre de lait pur dans lequel on verse quatre cuillerées à bouche de kirsch vieux, et auquel on ajoute une pincée de vanille en poudre, le quart d'un ananas coupé en morceaux, et du sucre en quantité suffisante. Après trois heures de repos, la mixture est à point pour être bue et on la trouve exquise—au point qu'on se demande si la présente recette n'est pas celle de l'ambroisie que buvaient les Dieux.

Entre Gascon et Marseillais, à l'Exposition:

—Capédédious, mon bon, à Bordeaux, il fait tellement chaud que la Garonne déborde à force de suer.

—Troundedieir, mon bon, plus fort que ça à Marseille pendant les saisons. Il y a tant d'émanations qui se dégagent dans les rues que même les objets mis au mont-de-piété se dégagent tout seuls, té!

LES TROUBLES DE MARSEILLE.—Des troubles sérieux ont eu lieu le 28 juin à Marseille. Dès le matin, 500 personnes environ sont allées en corps sur le cours [illegible] et ont couvert la statue de Mgr de Belzunce de couronnes et de bouquets. Cette manifestation, blâmée par les non-manifestants, est bientôt devenue tumultueuse. De nombreuses altercations et de nombreuses rixes ont eu lieu.

Vers 2 heures, une contre-manifestation, partant du cours, est allée, en chantant la *Marseillaise*, demander à la préfecture de faire enlever les couronnes. Les manifestants n'ont pas été reçus par le préfet; ils sont alors retournés sur le cours pour attendre la manifestation annoncée.

Malgré l'interdiction faite par le maire, vers cinq heures est arrivée sur le cours Belzunce la manifestation composée d'environ 1,000 personnes. Elle a été reçue par une foule considérable qui a bientôt fait entendre des sifflets, des cris et le chant de la *Marseillaise*. Des rixes ont eu lieu.

Les manifestants se sont dispersés et sont allés à l'église Saint-Martin, où une [illegible] dans l'intérieur de l'église.

La foule massée sur le cours Belzunce autour de la statue continuait à chanter la *Marseillaise* et à demander l'enlèvement des couronnes et des bouquets. [illegible] les couronnes n'arrivent pas, la foule [illegible] la police, entoure la statue sur laquelle une vingtaine d'individus sont montés, et d'où ils ont jeté les couronnes à la foule aux cris de "Vive la République!"

Après l'enlèvement des couronnes déposées sur la statue de Mgr de Belzunce, la foule s'est portée vers l'église Saint-Martin pour assister à la sortie des manifestants. La cérémonie religieuse à l'intérieur de l'église terminée, la police a fait évacuer la place pour faciliter la sortie. Les manifestants ont été accueillis par des huées et des sifflets.

Diverses scènes tumultueuses ont eu lieu, plusieurs personnes ont été contusionnées; un gendarme a été désarmé et son sabre brisé; d'autres gendarmes, menaçant la foule, le revolver au poing, ont été hués, bousculés et obligés de se retirer. Un groupe de plus de [illegible] personnes parcourant la ville et chantant la *Marseillaise* est allé pousser des cris et siffler devant les bureaux des journaux le *Citoyen* et la *Gazette du Midi*.

Le conseil municipal a décidé qu'une enquête sur les événements de la journée était nécessaire, et qu'elle devait être faite sérieusement pour que nul n'échappe à la responsabilité qui lui incombe.

Vers dix heures, la ville est rentrée dans le calme.

.˙. Un Parisien et un Phocéen se rencontrent [illegible] sur le Boulevard.

—Quel chaud!

—Té! ce n'est rien auprès de Marseille!

—Bah!

—Figurez-vous, mon cher, qu'un de ces jours ma bonne laisse dans la cuisine un morceau de veau cru.... Eh bien! quand elle est entrée....

—Le veau était cuit?

—Non-seulement cuit.... mais la chaleur avait été si forte, qu'il y avait [illegible].

Le rendez-vous des excursionnistes le dimanche, à Biloxi, "Montrose House."

N'allez pas payer $1 50 pour vos bottes claquées quand vous pouvez les acheter pour $1 25 la paire à l'ETOILE ROUGE.

Bulletin météorologique.

Vendredi, 19 juillet, 3 h. 42 P.M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	Mobile, Ala	[illegible]
Cairo, Ill	89	Montgomery, Ala	97
Cincinnati, O	87	Nashville, Tenn	95
Davenport, Iowa	85	New Orleans, La	85
Dubuque, Iowa	78	Omaha, Neb	90
Galveston, Texas	85	Pittsburgh, Pa	85
Indianola	85	Savannah, Ga	93
Keokuk, Iowa	84	Shreveport, La	95
Key West, Fla	87	St Louis, Mo	94
La Crosse, Wi	78	St Paul, Minn	83
Leavenworth, Kas	92	Vicksburg, Miss	93
Louisville, Ky	90	Yankton, D. T.	87

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (ou au-dessous):

Augusta	4.03	Nashville, Tenn	3.06
Cairo, Ill	19.01	New Orleans*	5.06
Cincinnati, O	11.05	Omaha, Neb	13.03
Davenport, I	6.02	Pittsburgh, Pa	2.05
Keokuk, Iowa	7.01	Shreveport, La	22.01
La Crosse, Wis	2.08	St Louis, Mo	19.06
Leavenworth K	14.10	St Paul, Minn	2.00
Louisville, Ky	5.06	Vicksburg, Miss	31.01
Memphis, Tenn	15.06	Yankton	8.01

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

W. U. SIMONS, Sergeant Signal Service, U. S. A.

—Des [illegible] passées et des journées [illegible] sont réservées à celui qui souffrait de rhumatismes, à recours aux "Hostetter's Stomach Bitters." Que ce cordial bénin soit un remède infailliblement plus sûr que le colchicum et autres poisons, dont on se sert pour expulser le virus rhumatismal du sang, c'est un fait que l'expérience a démontré d'une manière satisfaisante. Il a aussi l'avantage d'être parfaitement sûr, en ce sens qu'il ne fait jamais mal. Il existe chez nombre de personnes une prédisposition au rhumatisme, ce qui les expose à l'influence du mauvais temps et de l'humidité, des courants d'air, des changements de température ou du froid quand le corps est chaud. Ces personnes devraient prendre un verre de vin ou deux de "Bitters" aussitôt que possible [illegible] les dangers dont nous parlons, [illegible] effectivement les mauvaises influences. Pour les dérangements qui accompagnent le rhumatisme, pour les coliques, les spasmes dans l'estomac, les palpitations du cœur, les digestions imparfaites, etc., les Amers sont aussi le remède le plus utile. Il est seulement nécessaire d'en user avec persistance dans les cas obstinés.

—I—

Le foie est malade.—Le foie est l'organe impérial de tout le système humain, attendu qu'il contrôle la vie, la santé et le bonheur de l'homme. Quand il est troublé dans son action propre, toutes sortes de maladies en sont le résultat. La digestion de la nourriture, les mouvements du cœur et du sang, l'action du cerveau et du système nerveux, sont en connexion avec les opérations du foie. Il a été prouvé avec satisfaction que le "Green's August Flower" est sans pareil pour guérir les gens affligés de dyspepsie ou de la maladie du foie, et tous les nombreux symptômes qui résultent d'un mauvais état du foie et de l'estomac. Bouteilles d'échantillon pour essayer, 10 cents. Vendu dans toutes les villes du continent occidental. Vous verrez que trois doses sont justement ce qu'il vous faut.

MÈRES, MÈRES, MÈRES,

Ne manquez pas de vous procurer le sirop calmant [illegible] "Mrs Winslow's Soothing Syrup" pour toutes les maladies [illegible] pour la dentition chez les enfants. Il soulage, guérit des coliques, règle l'intestin, et, en rendant la santé à l'enfant, assure le repos à la mère.

3 avril—

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré le mardi 23 juillet 1878, à 7 heures du matin, à l'église de St-Augustin, pour le repos de l'âme de feu JEAN BAPTISTE PEREZ. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés de vouloir bien y assister.

De la part de sa veuve et de ses enfants.

20juil—3f

SALON DE BARBE —DE— JULES MAILLEVIN, No [illegible] RUE DU CANAL, Près Carondelet. RÉDUCTION DE PRIX.

Barbe	15 cts.
Coupe de Cheveux	25
Lavage de Tête	25
Barbe, coupe de cheveux et lavage de tête	75

JULES MAILLEVIN, Propriétaire. 20 juillet—3f

ENTREPOT DE TAPIS. 17 ... Rue de Chartres ... 17

NOUS venons de recevoir et nous offrons A TRES BAS PRIX 800 rouleaux de nattes, Blanches, à carreaux rouges, fantaisie; TAPIS de tous genres et de toutes qualités; TOILES CIRÉES pour planchers et tables; STORES, Dessus de tables et de pianos; RIDEAUX et Etoffes à meubles, BROCATELLES, CATELINES, TERRIES, &C. &C. A. BROUSSEAU & SON. 4 juillet—

Salle de la Compagnie de Pompe Vigilant No 8, coin Galvez et Chemin du Bayou,—Nlle-Orléans, 18 juillet 1878.—Les officiers et les membres de la Compagnie, actifs et exempts, qui doivent prendre part à l'excursion d'Ocean Springs, sont invités à se réunir au dépôt de la pompe, SAMEDI, le 20 juillet, à 3 heures de l'après-midi, avec chemise, ceinturon et chapeau de paille. Les invités voudront bien être exacts, la Compagnie devant se mettre en route pour prendre le bateau à vapeur "Pearl Rivers," à 4 heures de l'après-midi, au Pont Magnolia, Nouveau Bassin. Par ordre: H. LUSSE, Foreman. GEO. H. TARDY, Chairman du comité exécutif. 19 juillet—

Avis.

LES billets pour les excursions du dimanche par le chemin de fer de Mobile et de la Nlle-Orléans seront vendus désormais au bureau de la rue Camp, le samedi, et le dimanche matin au dépôt, au pied de la rue du Canal.

J. W. COLEMAN, Agent de billets. 20juil—1f

10 cts. l'Excursion.

TOUTE personne désirant jouir de l'excellente brise du fleuve et passer une agréable après-midi, pourra le faire moyennant DIX SOUS. Cette modique somme payée en s'embarquant sur le bateau-ferry donnera le droit d'y demeurer toute l'après-midi pourvu qu'on ne le quitte pas d'un instant. Enfants au dessous de douze ans et au-dessus de trois ans, moitié prix; enfants au-dessous de trois ans, gratis. 20juil—1f

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane. POUR LE 19 juillet—CLASSE NO 170. Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me
75	39	18	66	74	33	5	22	58	51	35	[illegible]	[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie. En témoignage, nous avons ici apposé nos signatures, Ce 19 juillet 1878—4 heures P. M. ADAM GIFFEN, LOUIS H. PILIÉ, Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens, peuvent être vus en tous temps, dans toutes nos succursales.

Université de l'Etat de la Louisiane —ET— Collége agricole et mécanique. BATON-ROUGE, Louisiane. ORGANISATION MILITAIRE.

LA DIX-NEUVIÈME session commencera le 5 octobre prochain et finira le 4 juillet 1879.

DÉPENSES.

Dépenses fixes, par mois—Pension, logement et gages de domestiques, $11; blanchissage et raccommodage, $2; combustible et éclairage, 50 cts; [illegible] $1; total $15 [illegible] pour les neuf mois de session $135, ou payables [illegible] d'avance dans cette proportion [illegible]. Les dépenses éventuelles [illegible] vêtements et [illegible], livres et fournitures, $10; médecin, [illegible], $2; [illegible] payables $40 à l'entrée au collège et $15 le 1er janvier. [illegible] Dépenses totales, fixes et casuelles, par session de neuf mois, $200. Les élèves peuvent entrer au collège en en tout temps, à quelque moment que ce soit pendant la session. Ils n'auront à payer qu'à partir de la date de leur entrée et pour le temps qu'ils auront passé au collège. [illegible] D. F. BOYD, Président. 18 juil—3m

CHAUSSEZ-VOUS —A— L'Etoile Rouge Coin Douane et Bourbon. 18juil—1m

Avis important. Société d'Assistance Mutuelle de St. Maurice. LA Grande Fête Champêtre qui devait avoir lieu [illegible] est remise au dimanche 21 juillet 1878. Les cartes et les invitations qui ont été émises pour le 30 juin seront valables pour le 21 juillet. Par ordre du comité d'arrangement. P. V. [illegible], Chairman. 7 juil—1af

AUX DAMES! Confections toile des meilleurs goûts, Détaillées aux prix de gros.

Confection de deux pièces, $3.50, confection de trois pièces, $5 00, expédiées par le courrier, franc de port. Cinq ou plus de cinq confections, expédiées par l'exprès, à nos frais. Nous faisons une grande quantité de ces articles pour le commerce et en avons déjà vendu des milliers. Ils sont bien faits, élégants, [illegible] de noir, et la partie supérieure est en lisière blanc. Le buste a de 28 à 42; nous en faisons de plus grands sans rien demander de plus. Les dames qui voudront être nos agents et vendront 10 confections en recevront une gratis. Ecrire très lisiblement son nom, son bureau de poste, son comté et son Etat, et écrire de manière à ce qu'il n'y ait pas d'erreur. Envoyer par lettre, ordre ou traite. Satisfaction garantie. Chaque personne achetant a droit à la nouvelle plume et au nouveau circulaire de Foster. Adresser toutes les demandes à G. W. FOSTER & CO., 173 & 285 E. Madison St. Chicago. 22juin—

AUX FAMILLES. LE MALAKOFF BITTERS se trouve en vente, chez les principaux pharmaciens de cette ville, pour en faciliter l'usage aux familles, auxquelles il est spécialement destiné afin qu'elles puissent apprécier les propriétés médicinales que possède ce Bitter. Propriétaire: Alph. WALE, 26 rue Conti.

Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nouvelle-Orléans. BUREAUX, No. 10 RUE CARONDELET.

SEPTIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1878—

Sur risques de feu	$46,624 44	
Sur risques de rivières	6,776 07	
Sur risques de mer	6,975 24	$60,375 75
Moins—Primes non expirées	$15,845 87	
Moins—Primes remboursées	1,640 93	$17,486 80
Montant net des primes reçues		$42,888 95
Plus—Primes non-expirées de 1877		10,090 34
		$52,979 29

Pertes, etc., payées dans la même période:

Sur risques de feu	$3,041 10	
Sur risques de rivière	1,136 87	
Sur risques de mer	8,569 25	
Réfaction (rebate)	7,817 17	
[illegible]	2,614 19	
Taxes	2,177 30	
Loyer	1,200 00	
Impressions et annonces	292 00	
Bureau des assureurs	1,253 05	
Dépenses, etc., moins intérêt	2,651 [illegible]	$30,[illegible] 91
Bénéfice net		$22,030 38

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Primes en voie de recouvrement	$9,524 55
Actions de banques et autres actions	46,029 40
Propriétés foncières	19,127 60
Prêts garantis	9,316 01
Prêts sur hypothèque	11,743 91
Billets à recevoir	3,313 30
Meubles et installations de bureau	2,150 43
En caisse	18,598 81
Total de l'actif	$132,473 01

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie. ERNEST PRAGST, Président. JNO. WILSON, Vice-Président. P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Signé, sous serment, par devant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 13 juillet 1878. JNO. HENNENAGEL, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 11 juillet 1878. Aujourd'hui, à une réunion du conseil de Directeurs, il a été résolu, à l'unanimité, de déclarer un Dividende de Dix pour cent sur le capital de la Compagnie, payable sur DEMANDE, et de payer un Dividende de Cinq pour cent, à TOUS les assurés sur leurs primes participantes [illegible] à partir du 5 août 1878. P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire. 14juillet—1m

Domestique. UN [illegible] de couleur désirerait trouver dans une famille allant passer l'été à la campagne, ou même en ville, une place de garçon de salle à manger. Il se rendra utile de toute façon et est sûr de donner à la personne qui l'emploiera la plus complète satisfaction. S'adresser au No 151 rue St-Louis, entre Villeré et Robertson. 14juil—6f

MAGASIN DE MUSIQUE DE **GRUNEWALD,** Qui offre les meilleurs Pianos et les meilleurs Orgues du monde, QUI A L'AGENCE EXCLUSIVE DES FAMEUX PIANOS FAVORIS DE **PLEYEL, WOLF & CO., DE PARIS,** PIANOS DONT PLUS DE 67,000 sont faits et se vendent. C'est le nombre le plus considérable qu'ait atteint une maison quelconque, ce qui démontre clairement LA POPULARITE DE CES INSTRUMENTS CHEZ NOUS. Souvenez-vous que les véritables PIANOS PLEYEL s'achètent seulement chez GRUNEWALD, qui les importe directement, de la fabrique. Aucun établissement du Sud n'est autorisé à les vendre excepté par l'entremise de l'agence GRUNEWALD. Qu'on se tienne donc en garde contre les imitations. GRUNEWALD est également agent général pour la vente des PIA[NOS] [illegible]

NOS STEINWAY "DOUBLE VICTORIAS", qui excellent TOUS LES AUTRES; pour la vente des pianos si recherchés, de KNABE, HAINES ET FISHER—qui sont offerts à des conditions avantageuses et aux plus bas prix du comptant. ORGUES des meilleurs facteurs. Importation [illegible] la musique. VENTE EN GROS ET EN DETAIL. S'adresser à Louis Grunewald, Au Grunewald Hall, No 14 à 22 de la rue Baronne.

PHILIP WERLEIN, No. 135, RUE DU CANAL. Le plus grand magasin de Pianos et de Musique dans le Sud. M. WERLEIN offre un assortiment de plus de 200 PIANOS ET ORGUES

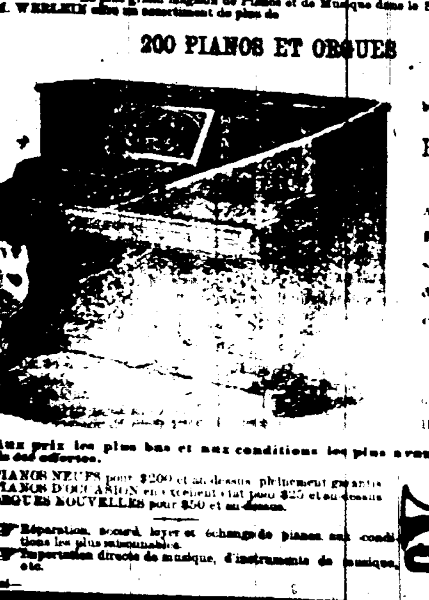

Comprenant les célèbres Pianos Chickering qui sont sans rivaux. Aussi les excellents Pianos Mathushek, Hardman & Hale, droits et carrés. Aussi les ORGUES renommées ESSEY & MASON & HAMLIN.

Aux prix les plus bas et aux conditions les plus avantageuses qui aient jamais été offertes.

PIANOS NEUFS pour $200 et au-dessus pleinement garantis. PIANOS D'OCCASION en excellent état pour $25 et au-dessus. ORGUES NOUVELLES pour $50 et au-dessus.

Réparation, accord, loyer et échange de pianos aux conditions les plus raisonnables. Importation directe de musique, d'instruments de musique, etc.

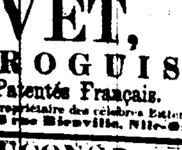

19 mai—

H. J. RIVET, PHARMACIEN-DROGUISTE, Importateur de Médicaments Patentés Français. Agent du "TEXAS COTTON WORM DESTROYER." Propriétaire des célèbres Bitters Peychaud. 17 mai 78.—1 an. 58 rue de Chartres et 36 rue Bienville, Nlle-Orléans.

PHARMACIE DUCONGE, 29 ... RUE DE CHARTRES ... 29 NOUVELLE-ORLEANS. **A. CARROUCHE,** SUCCESSEUR.

Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie si favorablement connue un assortiment complet de MÉDICAMENTS PATENTÉS FRANÇAIS, ANGLAIS et AMÉRICAINS, ainsi que des DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, etc. [illegible] généralement un établissement de premier ordre. M. Carrouche reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. La maison sollicite les ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soins et célérité. Dépôt du sirop pectoral balsamique de Duconge. Agence pour la vente du Wilson's [illegible] Remedy. 1er sept.—1 an

Pour Trésorier d'Etat, [illegible] d'Ascension. Candidature sujette à la décision de la convention démocratique de Baton-Rouge. 17 juil—1f

C. E. KELLS & M. VIET, CHIRURGIENS-DENTISTES. No 12 rue Dauphine, immédiatement après [illegible] formant l'angle de la rue du Canal. Opérations de tout genre dans le ressort de leur art. Pose de palais artificiels.

DR CHAS. LANAUX, DENTISTE, 99 ... Rue Royale ... 99 Entre Conti et St-Louis. 18 mai—2m

Californie! Californie!! **GOLDEN CHAMPAGNE,** —VIGNOBLE DE— GUSTAVE MAHÉ, à San Mateo. **ANT. GIRAUD,** AGENT POUR LE SUD, 48 ... Rue Decatur ... 48.

OFFRE au commerce un nouvel envoi de ce Champagne qui a été introduit il y a 4 mois à peine avec tant d'avantage sur notre marché. Ce vin, tant par ses qualités que par son bon conditionnement, en outre de la modicité de son prix peut être comparé avec avantage à bien des marques de champagne importées directement. 23 juin—

A louer. DES soumissions pour le bail d'une grande SAVANNE dans l'arrière des Abattoirs, sur la rive droite du fleuve Mississippi, au-dessous de la gare du chemin de fer de la Nlle-Orléans, Opelousas & Great Western R. R. Co. bornée par les rues Hendee, Evelina, Bringier et Plantation [illegible] J. B. Olivier, seront reçues au bureau du Crescent City Live Stock Landing & Slaughterhouse Co, No 20 rue Carondelet, jusqu'au 20 juillet 1878. J. B. AUGUSTIN, Secrétaire. 12juil—12au20

Office of Importers' Bonded Warehouse, coin des rues Conti et Peters, Nouvelle-Orléans, 15 juillet 1878.—Conformément à la 11me section de la charte de cette compagnie, une assemblée annuelle des actionnaires aura lieu le 22 présent à midi, au bureau de la compagnie. PHI. GUEBRON, Secrétaire. 16 juil—6

Bureau de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans,—Nlle-Orléans, 11 juillet 1878.—A une assemblée du Bureau des directeurs de cette compagnie, tenue ce jour, il a été résolu de payer sur demande, le dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le capital aux actionnaires ou à leurs représentants légaux. J. W. HINCKS, Secrétaire. 12 juillet—15f

AVIS.—Bureau de la compagnie d'assurance du Peuple.—Nouvelle-Orléans, 13 juillet 1878.—L'élection annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu le MARDI, 23 du courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, aux bureaux de la compagnie, No 10 rue Carondelet. P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire. 13juil—12au23

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.—Nouvelle-Orléans, 8 juillet 1878.—A une réunion spéciale du Bureau des Directeurs, tenue le 3 juillet, il a été déclaré un dividende de deux et demi pour cent à prendre sur les gains des trois derniers mois et payable aux actionnaires à partir du 20 courant. WALTER V. CROUCH. 10 juil—10f

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans; 134 rue du Canal.—Nouvelle-Orléans, 6 juillet 1878.—A partir du dimanche, 7 juillet 1878, des billets—aller et retour—pour le Nouveau Lac, seront vendus 15 cents, à l'intersection des rues Canal et Carondelet. Les personnes négligeant de se pourvoir de billets paieront comme suit: Cinq cents de la ville aux Cimetières et vice versa; Cinq cents des Cimetières au Nouveau Lac et vice versa, ou à n'importe quel endroit, entre ces points. C. C. LEWIS, Secrétaire. 6 juil—1m

Bureau de la Compagnie d'Assurances du Crescent.—Nlle-Orléans, 20 juin 1878.—Avis est par le présent donné que le capital de cette compagnie a été réduit par un vote unanime des actionnaires [illegible] juin, et que la dite réduction a été confirmée par les actionnaires le 19 juin 1878. Tous les certificats d'actions sont par le présent rappelés et de nouveaux certificats seront émis à leur place, à la proportion de trois actions du stock réduit pour cinq sur l'ancien. Tout l'intérêt dû sur le stock [illegible] sera calculé sur le nouveau stock. Les actionnaires voudront bien rendre leur ancien stock et recevoir le nouveau le plus tôt possible. HENRY V. OGDEN, Secrétaire. 20juin—1m

Hôtels, Restaurants, &c.

GRANDE ILE SHADY GROVE HOTEL

M. DUBUCLET D'AUTERIVE a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il a fait de la belle résidence de M. Honoré Coulon, à la Grande Ile, un excellent hôtel où il est prêt à recevoir les voyageurs et les touristes. Les prix sont très modérés. On trouvera chez lui tout le confort désirable. On peut avoir des renseignements sur le "Shady Grove Hotel" en s'adressant au Dr Geo. W. LEWIS, 140 rue du Canal, ou à M. J. [illegible], 269 rue Decatur. 8 juil—1m

MONTROSS HOUSE, (Hôtel Montrose), A BILOXI, MISSISSIPPI. Cet hôtel est ouvert et restera ouvert tout l'été et l'hiver.

LE propriétaire annonce à ses amis et au public qu'il l'a mis à neuf et a l'intention d'en faire un agréable établissement d'été et d'hiver. Il ne négligera rien pour satisfaire tout le monde. Il a loué, pour plusieurs années, ce vaste et délicieux hôtel, connu jadis sous le nom de "Shady Grove." Il l'a fait réparer et repeindre et l'a transformé en "retraite de célibataires, de clubs et de compagnies." [illegible] terrain couvert de chênes offre tous les agréments nécessaires à ceux qui voudraient y établir des campements ou y donner des pique-niques. Les deux hôtels sont sur la plage et à 800 pieds de [illegible] le golfe du Mexique. C'est l'endroit [illegible] aux amateurs de courses en bateaux et de pêche. Les voyageurs peuvent prendre leurs repas à raison d'UNE PIASTRE, et les bains ne leur coûteront rien. S'adresser à P. J. MONTROSS, propriétaire. BENJ F. CHANDLER, Mechanics & Dealers Exchange. 18 juin— 47 rue St-Charles

THE ROYAL, A Hamilton, Ontario, Canada.

THE ROYAL est le premier hôtel du Canada. Bâti dans le style moderne, meublé avec luxe mais principalement en vue du comfort des pensionnaires, il réunit tous les agréments que le dernier mot en droit d'exiger. Les chambres sont grandes et bien aérées; il y règne, pendant les mois d'été, une fraîcheur délicieuse. La cuisine est excellente. On prend des arrangements avec les pensionnaires qui passent la saison à l'hôtel. "The Royal" a pour succursale THE OCEAN HOUSE, Surnommé le Longbranch du Canada. C'est un bel hôtel, construit sur la plage même, à Burlington Beach. Les fraîches brises du lac Ontario, d'un côté, et de Burlington Bay, de l'autre, y entretiennent une température délicieuse. On y trouve, en outre, les agréments de la pêche, des promenades sur l'eau, des cavalcades sur le rivage, etc., etc. Les pensionnaires du "Royal" peuvent, sans augmentation de prix, aller occuper l'Ocean House. L'Ocean House promet d'être le séjour favori des Américains du Sud des Etats-Unis. Pour le prix de la pension, les arrangements à prendre, etc., écrire à HOOD & BROTHER, propriétaires, Hamilton, Ontario. 26mai—

HOTEL DE L'EUROPE, A BILOXI. M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. 1 juin—2m

BLADON SPRINGS, (Sources de Bladon), DANS L'ALABAMA, Ouverture le 1er Mai 1878.

L'HOTEL de ces fameuses Sources, qui sont considérées comme les premières du Sud, sera ouvert le 1er mai 1878. Les personnes atteintes de maux chroniques d'estomac et d'entrailles, de maladies des reins, de maladies chroniques du foie et de la rate, de dyspepsie, sous toutes les formes, de rhumatismes, les femmes atteintes des affections dont elles souffrent habituellement—ne sauraient avoir recours à un meilleur moyen de guérison que l'usage de ces eaux dont [illegible] médecins du Sud ont constaté l'efficacité. Un chimiste de premier ordre en a fait l'analyse et a déclaré qu'elles sont les meilleures du monde. Ceux qui cherchent le plaisir trouveront à l'établissement de la bonne musique, une salle de bal, [illegible] pour les amateurs du patin. On trouvera à la buvette les liqueurs et les vins les plus fins. Les steamers qui transportent la malle des Etats-Unis partent de Mobile tous les mardis et samedis soir. Aller et retour, $17, et le billet est bon jusqu'à ce qu'on s'en serve. Il y a une malle tous les jours, excepté le lundi.

Pension, $40 par mois, $12.50 par semaine.

Pour l'analyse et les certificats, s'adresser à J. CONNER & CO., Bladon Springs, Choctaw County, Ala. Ou à I. L. LYONS, Agent, Au coin des rues Camp et Gravier, Nlle-Orléans. 1mai—3m